



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion des rémunérations

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion des rémunérations

Dénomination nationale : SP5-Gestion des ressources humaines

Demande n° S3LP130004692

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie de Metz
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention de formation continue avec la Région Lorraine
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La licence a ouvert en 2006 et est portée par l'Institut universitaire de technologie de Metz, où elle est localisée. Elle est dispensée en partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA) « Astier ». Elle forme des assistants aux ressources humaines spécialisés dans la gestion de la paie pour les établissements de petite et moyenne taille.

Pour cela, elle développe auprès de son public les compétences techniques (outils et méthodes), une aptitude à communiquer et à gérer les interfaces entre services et fonctions, une capacité d'analyse des problèmes liés à la gestion des entreprises. La licence professionnelle accueille un public en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et en formation continue dans le cadre de sa convention avec la Région Lorraine.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle répond correctement aux besoins du monde professionnel et affiche de très bons résultats en termes d'insertion professionnelle. Quels que soient le type d'enquête et l'année considérée, le taux d'emploi est en effet supérieur à 86 %, avec de forts taux de répondants. L'insertion se fait de plus très largement dans les métiers visés dans les services des ressources humaines des entreprises ou de cabinets d'expertise, mais souvent à un niveau d'employé.

L'implication des milieux professionnels est bonne. Ils participent aux recrutements et au conseil de perfectionnement. Des professionnels du cœur de métier contribuent aux enseignements pour un volume global qui peut cependant apparaître assez élevé. La participation des universitaires est corrélativement insuffisante : 12 % du volume global des enseignements, est effectué par les enseignants-chercheurs et 10 %, par d'autres enseignants de l'établissement. La convention avec le CFA « Astier » a permis de développer des contrats en alternance, principalement en apprentissage. La licence professionnelle accueille également une part importante de son public en formation continue, ce qui bénéficie aux demandeurs d'emplois grâce au conventionnement avec la Région Lorraine. Par contre, il n'existe pas de convention partenariale avec des entreprises ou branches professionnelles. L'organisation pédagogique est satisfaisante.

Les contenus de la formation sont cependant très spécialisés. La licence professionnelle a intégré, conformément aux recommandations de la DGESIP, un public de L2 en proportion non négligeable. Les taux de réussite aux examens sont satisfaisants. La gestion active des effectifs (leur réduction en 2009 et 2010) pour conserver une pédagogie de petits groupes et tenir compte de la capacité d'embauche des diplômés par le marché sont tout à fait pertinents.

- Points forts :

- La très bonne insertion professionnelle.
- Une formation répondant très bien aux besoins professionnels.
- Le développement rapide de l'alternance et de la formation continue.
- La gestion active des effectifs.
- La bonne implication des professionnels.

- Points faibles :

- La faible proportion d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'établissement.
- Une formation très spécialisée.
- L'absence de partenariats formalisés avec les entreprises ou organisations professionnelles.

Recommandations pour l'établissement

On devrait chercher à établir des conventions de partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles. Il serait également utile d'accroître la proportion des enseignants de l'établissement dans la licence pour en garantir le caractère universitaire. Du fait de la forte spécialisation de la formation, il conviendra de surveiller l'évolution des emplois occupés et de faire évoluer le cas échéant les contenus pour prendre en compte la situation du marché du travail.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nombre d'inscrits	47	39	33
Taux de réussite	94	95	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	17	10	15
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	23	33	36
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	43	44	36
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en formation continue	43	36	36
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	57	64	64
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62	62	62
ENQUETES NATIONALES			
	2007/2008		
Taux de répondants à l'enquête	79		
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	86		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	14		
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de répondants à l'enquête	64	70	91
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	87	93	87
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	7
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	13	7	7

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Gestion des rémunérations

Dénomination nationale : SP5-Gestion des ressources humaines

Demande n° S3LP130004692

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Recommandation émise

On devrait chercher à établir des conventions de partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles.

Réponse

Un projet de convention avec des entreprises partenaires (une dizaine) est à l'étude, afin de formaliser et pérenniser les coopérations déjà existantes depuis la création de la licence en 2006.

Recommandation émise

Il serait également utile d'accroître la proportion des enseignants de l'établissement dans la licence pour en garantir le caractère universitaire.

Réponse

La proportion d'enseignants de l'établissement, en particulier d'enseignants-chercheurs, est effectivement basse actuellement. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec plusieurs collègues (notamment deux enseignants-chercheurs en poste) pour assurer plusieurs cours. L'objectif est, à court terme, de porter à 28% du volume global des enseignements la part assurée par les enseignants-chercheurs (contre 12% actuellement).

Recommandation émise

Du fait de la forte spécialisation de la formation, il conviendra de surveiller l'évolution des emplois occupés et de faire évoluer le cas échéant les contenus pour prendre en compte la situation du marché du travail.

Réponse

Le conseil de perfectionnement de la licence restera effectivement très attentif à l'évolution des emplois occupés. La consultation régulière de professionnels du domaine de l'administration du personnel et de la paie, ainsi que le suivi des anciens diplômés (notamment les postes occupés), permettent de vérifier l'adéquation du contenu de la formation aux besoins des entreprises et aux évolutions légales. Cela se concrétisera par tout ajustement nécessaire des cours pour correspondre au mieux à l'actualité des métiers visés.